

ABONNEMENT

Un an..... 48 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 2 JANVIER

Le Poireau du général Riu

Le général Riu — ce brave homme que vous connaissez de longue date, dont nous avons tous apprécié le républicanisme intelligent et loyal et auquel ni vous ni moi ne soupçonnions une tendance latente vers la botanique administrative — M. le général Riu, alors sans doute du poireau agricole inventé par M. Méline, vient de créer et de mettre en œuvre un nouveau légume décoratif, un oignon honorifique et distinctif qui symbolisera, d'ici peu, le mérite industriel et commercial.

Cette décoration revêtira-t-elle la modestie du ruban Mélinéen? Poussera-t-elle jusqu'à la croix? On n'en sait rien encore; et son auteur ne paraît point fixé. Question secondaire du reste, puisque question de forme. La fond, le principe est adopté, cela nous suffit pour le moment.

Quel est le motif de la proposition que l'honorable général médite d'exhaler la tribune, dès que la Chambre opérera sa entrée? Le nombre excessif des décorations oroyées, après chaque exposition, aux industriels et aux commerçants. Qu'un fabricant d'importance quelconque dans une vitrine, à courant d'expositions pratiquées, soit en France, soit à l'étranger, le gouvernement se croit obligé de récompenser la persévérance ou l'entêtement du bonhomme, par l'envoi d'une croix à travers l'estomac. Quarante étoiles de l'honneur aux exposants d'Anvers, soixante à ceux de Lyon! Honorer du même insigne la revalaisière Patounaud, et la réductio du Dahomey, l'irrigateur Thomas et la pre de Tombuctou, les chaussures en papier gommé de Barboulet et le vaccin de M. Pasteur, est, évidemment manquer de tact et de proportionnalité. Aussi, approuvons-nous pleinement de ce chef M. Riu. Il est constant qu'une nuance existe entre les deux espèces et que la lacune entr'elles est à combler. Cette lacune inadmissible, le général veut la supprimer à l'aide de son oignon.

Pour ma part, je n'y distingue aucun inconvénient et j'avouerai que, si l'un des membres de notre cher gouvernement s'avisait, foudroyé, de m'attribuer ce gracieux coliflet, je ne me croirais pas obligé, de par mes principes politiques, à le décliner hautainement. Malheureusement, si l'envie ne me manque point, les titres à cette ornementation font défaut: jusqu'à ce jour, je n'exposai que mon crâne, et encore, à la simple intempérie des saisons.

Quel accueil ont fait à ce mouvement distinctif d'une belle âme, le public et notamment MM. les radicaux parmi lesquels le général occupe un rang fort distingué? Faut-il le dire, hélas! l'envie s'est ruée à belles dents sur cette création pour le moins agréable. Les uns prétendent que le Mérite industriel et commercial remplira l'office du merle qu'on mange fâché de grive. Sans doute, les amateurs le collectionneront comme ils collectionnent déjà les palmes académiques et le bulbe soyeux du petit père Méline: ils le solliciteront, en attendant mieux, avec le même empressement qu'ils pourchassent le Christ du Portugal, la Croix

de Tadzourah, l'Etoile du Cambodge, le Dragon de l'Annam, la lune noire du roi Toffa, l'Eléphant blanc du Siam, le Chameau de Mésopotamie, la Tomate du Sénégal, le Concombre de l'Yémeo, la Boîte à sardines de Madagascar, le Mille-Pattes de Calédonie, l'Accordéon du Zanzibar, le Chardon blanc des îles Sandwich, le Lapin bleu du Monomotapa et quelques autres insignes également flatteurs, mais jugés insuffisants.

D'autres lèvent les bras au ciel et crient désespérés: « Encore un ordre, seigneur! Encore un ordre! Où s'arrêtera-t-on! »

Si on accepte une distinction spéciale pour les agriculteurs et pour les commerçants, chaque profession réclamera la sienne propre: ruban pour le médecin, épingle pour l'avocat, galon pour le dentiste, cordon pour le chaudronnier hygiénique, médaille pour le tailleur; nous semblerons une population de commissionnaires et les étrangers nous feront porter leurs colis! Mieux vaut imaginer, tout de suite, la série des insignes corporatifs. Que chacun arbore l'emblème du métier auquel il consacre sa sueur. Tout le monde décoré, on ne rencontrera plus de jaloux.

Ces critiques n'ébranlent point la conviction de M. Riu. Il possède la foi, cet homme; et il vous réplique carrément qu'il détient le seul remède possible à la fièvre de la soie rouge; que son Mérite non moins industriel que commercial est le plus propre du monde « à sauvegarder la décoration la plus haute de France et à arrêter le courant qui entraîne les pouvoirs publics ». Ce sera « une faveur à l'usage des modestes et des petits » qu'on sacrifie toujours et une récompense très suffisante pour les chefs d'usines « qui ont parfois à soutenir des luttes dont le triomphe augmente la richesse et le prestige de la France ».

« Illusion touchante! » Concluent les gens sérieux. Rêve d'un cerveau candide que n'ont jamais enfumé les infernales cuisines de la viel Très bien! blaguez, en ce moment; vous avez pour vous les rieurs superficiels. Et moi, je vous parie le chapeau légendaire de M. le maire de Saumur que, d'ici 10 ans, le système Riu aura triomphé, même S. G. D. G....

A moins qu'on n'abolisse entièrement l'ordre de la Légion d'honneur depuis longtemps détourné de sa destination primitive et obligatoire, ce qui serait, à nos yeux, beaucoup plus économique et parfaitement sensé.

INFORMATIONS

Les affiches militaires

On s'est souvent occupé de la question des affiches militaires, de leur petit nombre, peu en rapport avec la population, et aussi de leur format trop réduit.

Plusieurs projets sont actuellement à l'étude. Dans l'un d'eux qui a les plus grandes chances d'être adopté, toutes les affiches militaires porteraient en tête un faisceau de drapeaux tricolores et au-dessous en grosses lettres: « Armée française ».

Une réforme soit le mode d'affichage adopté, quel que s'impose non-seulement pour le format des affiches, mais aussi pour la rédaction souvent peu claire.

Le shako de l'infanterie

Bien que supprimé en principe depuis plusieurs années pour l'infanterie, le shako existe

encore dans certains régiments chargés d'approvisionner les magasins administratifs et dans ceux des corps de troupe.

Pour ne pas prolonger indéfiniment cette situation et pour donner aussi promptement que possible le kôpi rigide, dit de première tenue, aux unités de l'arme qui n'en sont pas pourvues actuellement, le ministre de la guerre vient de prendre les dispositions suivantes:

Dans les magasins administratifs, les shakos seront examinés attentivement par le sous-intendant militaire assisté, pour la circonstance, d'un officier pris dans un régiment où le shako est encore en usage et de l'officier d'administration comptable du magasin. Tous ceux de ces effets qui ne seraient pas en très bon état de conservation, ou qui exigeraient des réparations nécessitant une dépense supérieure à un franc, seront remis aux domaines pour être vendus au profit du Trésor.

La mort de M. Jean de Grandmaison

Une dépêche du prince Henri d'Orléans, datée d'Haiphong et adressée à M. le duc de Chartres, confirme la nouvelle de la mort de M. Jean de Grandmaison.

Celui-ci, contrairement à ce qui a été dit tout d'abord, était allé seul pousser une pointe à Hong-Kong, tandis que ses compagnons restaient à Haiphong pour achever les préparatifs de l'expédition projetée.

C'est par dépêche qu'ils ont été avisés du malheur.

Aussitôt après avoir reçu le télégramme, M. le duc et M^{me} la duchesse de Chartres se sont rendus chez M. de Grandmaison père.

De son côté, le prince Henri d'Orléans venait d'adresser un télégramme de condoléance.

Rejet du pourvoi de Dreyfus

Le conseil de révision, présidé par le général Gossart, commandant la 47^e brigade, a rejeté le pourvoi formé par le capitaine Dreyfus contre le jugement du Conseil de guerre qui l'a condamné, pour haute trahison, à la déportation à vie dans une enceinte fortifiée.

Une religieuse décorée

Angelique Jollivet, en religion sœur Saint-Agnès des Anges, qui vient d'obtenir la croix de la Légion d'honneur, est supérieure des sœurs de l'ordre de la Sagesse, attachées à l'hôpital de la marine à Brest.

Née en 1840, à Plubertin (Morbihan), elle est entrée en 1860 dans cet hôpital qu'elle n'a pas quitté.

Protestation de M. de Lanessan

Le Journal publie la dépêche suivante, qu'il a reçue de l'ex-gouverneur général de l'Indo-Chine:

Vià Marseille Malte.
Hanoi, 10 h. 30.

Merci, prétexte ridicule.

LANESSAN.

Empoisonnement par le téléphone

L'attention de l'administration supérieure des postes vient d'être appelée sur ce fait que des maladies contagieuses peuvent se propager par l'intermédiaire des téléphones. L'on nous assure qu'il s'agit d'une communication de la Faculté de Médecine.

On a déjà songé, en Allemagne, à remédier à ce danger, et l'on a signalé à notre direction générale la mise en usage de transmetteurs formés d'un certain nombre de disques en papier superposés.

La feuille supérieure est détachée avant ou après chaque conversation.

Vol de 110,000 francs. — La sécurité des cyclistes

Sur la plainte de la maison de banque Finally et C^{ie}, 12, rue du Quatre-Septembre, le service de la Sûreté a procédé à l'arrestation d'un employé, le nommé André Cohn, âgé de 19 ans.

Cohn, préposé à l'enregistrement et au mouvement des titres, détournait une partie des valeurs qui lui étaient confiées.

Grâce aux nombreux détournements dont il s'est rendu coupable, Cohn avait pu se livrer à des spéculations financières et à des entreprises diverses.

Il avait, notamment, commandité une compagnie d'assurances fondée récemment 34, boulevard de Clichy, sous le nom de la « Sécurité des cyclistes », dont, en échange d'une somme de dix mille francs, il avait reçu le titre d'administrateur.

La saisie des livres de cette société a été pratiquée par M. Cochefert, qui a également mis la main sur le peu d'argent qui restait en caisse (environ quinze cents francs).

Perquisition chez le maire de Gien

Sur commission rogatoire envoyée par M. Dopffer, le procureur de la République de Gien a fait une perquisition chez M. Merry, maire de Gien et inventeur de la candidature Portalis.

Le procureur de la République a demandé à M. Merry de lui remettre, pour être transmise à M. Dopffer, une pièce qu'on croyait devoir être en sa possession. « Si vous ne m'êtes pas de bon gré, lui a-t-il dit, voici un mandat de perquisition et je serai obligé de l'exécuter.

La pièce fut aussitôt remise.

Un Allemand giflé

Un curieux incident s'est produit au tribunal de simple police de Nice. Un habitant de la ville était poursuivi sur la plainte d'un Allemand, auquel il avait administré en public une vigoureuse paire de gifles.

Interrogé, le Niçois a reconnu le fait exact et a déclaré qu'il était prêt à recommencer si le poursuivant osait se permettre de tenir encore devant lui des propos malveillants sur la France et les Français.

Les débats ayant prouvé que l'Allemand était coutumier du fait, le tribunal l'a débouté de sa demande, à la satisfaction générale de l'assistance, qui applaudit à son arrestation provisoire opérée sur la réquisition du ministère public. Ce Prussien va être l'objet d'un arrêté d'expulsion.

Le crime de Roubaix

Roubaix, 31 décembre. — Un crime horrible a été commis la nuit dans une maison de la rue Archimède.

En faisant sa tournée, le facteur, pénétrant dans cette maison, vit, gisant dans leur sang, les cadavres de quatre personnes: trois hommes et une femme, tués à coup de hachette.

Un cinquième cadavre, qu'on présume être celui de l'assassin, était pendu.

Le parquet, aussitôt avisé télégraphiquement, s'est rendu sur les lieux.

BULLETIN FINANCIER

31 décembre 1894.

Les transactions ont été réduites aux opérations que la réponse des primes (101,55) entraînait nécessairement. Puis on a un peu tâté le prix des reports. Sur la rente, ils sont assez salés 25 courant; mais encore faut-il

croire que la spéculation s'y attenait un peu, car les derniers cours sont un peu meilleurs que les premiers et puis chacun sait et rappelle que fin décembre, les besoins d'argent font un peu rechercher les reports. Le 3 0/0 finit à 401.63.

Aucune des autres valeurs ne donne d'indications bien précises, les affaires soit à terme, soit au comptant, sont vraiment nulles. Or, la nullité des transactions produit toujours une apparence de faiblesse : au comptant, le titre le plus animé est celui du Chemin de fer du Sud de la France. Les investigations judiciaires ne disent jamais rien de bon aux porteurs de titres. Bonne tenue de la Société Générale. Quelques offres sur nos chemins.

Nuance de fermeté sur l'Italien, à la suite d'une certaine amélioration du change. Quelques offres sur les valeurs autrichiennes ; le marché de Vienne doit être surveillé ; il est fort encombré et fort surchargé.

En clôture, c'est la fermeté qui domine et là-dessus, amis lecteurs, nous vous souhaitons de gagner beaucoup d'argent l'année prochaine.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris

PAGES LITTÉRAIRES

Jérusalem

VIII
(Suite)

... Et notre pensée s'en va au Saint-Sépulcre et au Gethsémani, qui sont là tout près ; nous avons déjà perdu deux jours dans cet émouvant voisinage, partagés entre le désir et la crainte de voir, sous l'enveloppement triste de ces continuelles ondées, qui semblent venues exprès pour nous donner un prétexte d'attente.

Cependant, la pluie va finir. Le ciel s'égoutte mélancoliquement et montre de premières déchirures bleues. Il fait humide et froid, l'eau ruisselle partout le long des vieilles murailles.

A pied, avec un Arabe quelconque pour guide, je m'échappe seul de l'hôtel pour courir enfin au Saint-Sépulcre. C'est presque au cœur de Jérusalem, par de petites rues étroites, tortueuses, entre des murs vieux comme les Croisades, sans fenêtres et sans toits. Sur les pavés mouillés, sous le ciel encore obscur, circulent les costumes d'Orient, turcs, bédouins ou juifs, — et les femmes drapées en fantômes, musulmanes sous des voiles sombres, chrétiennes sous des voiles blancs.

La ville est restée sarrasine. Distraitement, je perçois que nous traversons un bazar oriental, où les échoppes sont occupées par des vendeurs à l'arban ; dans la pénombre des ruelles couvertes, passent à la file des chameaux lents et énormes, qui nous obligent à entrer sous des portes. — Maintenant, il faut se ranger encore, pour un étrange et long défilé de femmes russes, toutes sexagénaires pour le moins, qui marchent vite, appuyées

sur des bâtons : vieilles robes fanées, vieux parapluies, vieilles touloupes de fourrure, figures de fatigue et de souffrance qu'encadrent des mouchoirs noirs ; ensemble noirâtre et triste, au milieu de cet Orient coloré. Elles marchent vite, l'allure à la fois surexcitée et épnisée, bousculant tout sans voir, comme des somnambules, les yeux anesthésiés, grands ouverts dans un rêve céleste. Et des moujiks par centaines leur succèdent, ayant les mêmes regards d'extase ; tous, âgés, sordides, longues barbes grises, longs cheveux gris échappés de bonnets à poils ; sur les poitrines, beaucoup de médailles, indiquant d'anciens soldats... Entrés hier dans la ville sainte, ils reviennent de leur première visite à ce lieu d'adoration où je vais aller à mon tour ; pauvres pèlerins qui arrivent ici par milliers, cheminant à pied, couchant dehors sous la pluie ou la neige, souffrant de la faim et laissant des morts sur la route...

A mesure qu'on approche, les objets d'Orient dans les échoppes font place à des objets d'obscure piété chrétienne : chapelets par milliers, croix, lampes religieuses, images ou icônes. Et la foule est plus serrée, et d'autres pèlerins, des vieux moujiks, des vieilles matouchkas, stationnent pour acheter d'humbles petits rosaires en bois, d'humbles petits crucifix de deux sous, qu'ils emporteront d'ici comme des reliques à jamais sacrées.

Enfin, dans un mur vieux et fruste comme un rocher, s'ouvre une porte informe, tout étroite, toute basse — et, par une série de marches descendantes, on accède à une place surplombée de hautes murailles sombres, en face de la basilique du Saint-Sépulcre.

Sur cette place, il est d'usage de se découvrir, dès que le Saint-Sépulcre apparaît ; on y passe tête nue, même si l'on ne fait que la traverser pour continuer sa route dans Jérusalem. Elle est encombrée de pauvres et de pauvresses, qui mendient en chantant ; de pèlerins qui prient ; de vendeurs de croix et de chapelets, qui ont leurs petits étalages à terre, sur les vieilles dalles usées et vénérables. Parmi les pavés, parmi les marches, surgissent les socles encore enracinés de colonnes qui jadis supportaient des basiliques, et qui ont été rasées, à de lointaines et doutenses époques : tout est amoncellement de débris dans cette ville qui a subi vingt sièges, que tous les fanatismes ont saccagée.

Les hautes murailles, en pierres d'un brun rougeâtre, qui forment les côtés de la place, sont des couvents ou des chapelles — et on dirait des forteresses. Au fond, plus haute et plus sombre que tout, se dresse cette masse effritée, brisée, qui est la façade du Saint-Sépulcre, et qui a pris les aspects, les irrégularités d'une grande roche ; elle a deux énormes portes du douzième siècle, encadrées d'orne-

ments d'un archaïsme étrange : l'une est murée ; l'autre, grande ouverte, laisse voir, dans l'obscurité intérieure, des milliers de petites flammes. Des chants, des cris, des lamentations discordantes, lugubres à entendre, s'échappent avec des senteurs d'encens.

La porte franchie, on est dans l'ombre séculaire d'une sorte de vestibule, déconvrant des profondeurs magnifiques où brûlent d'innombrables lampes. Des gardiens turcs, armés comme pour un massacre, occupent militairement cette entrée ; assis en souverains sur un large divan, ils regardent passer les adorateurs de ce lieu, qui est toujours, à leur point de vue, l'opprobre de la Jérusalem musulmane et que les plus farouches d'entre eux n'ont pas cessé d'appeler : *el Komamah* (l'ordure).

Oh ! l'inattendue et l'inoubliable impression, pénétrer là pour la première fois ! Un dédale de sanctuaires sombres, de toutes les époques, de tous les aspects, communiquant ensemble par des baies, des portiques, des colonnades superbes — ou bien par de petites portes sournoises, des soupiraux, des trous de cavernes. Les uns surélevés, comme de hautes tribunes où l'on aperçoit, dans des reculs imprécis, des groupes de femmes en longs voiles ; les autres souterrains, où l'on conçoit des ombres, entre des parois de rocher demeurées intactes, suintantes et noires. — Tout cela, dans une demi-nuit, à part quelques grandes tombées de rayons qui accentuent encore les obscurités voisines ; tout cela étoilé à l'infini par les petites flammes des lampes d'argent et d'or qui descendent par milliers des voûtes. Et partout des foules, circulant confondues comme dans une Babel ou bien stationnant à peu près groupées par nation autour des tabernacles d'or où l'on officie....

(A suivre.)

Pierre Loti.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

École d'application de Cavalerie de Saumur

TABLEAU D'AVANCEMENT

Lieutenant-colonel proposé et classé pour
le grade de colonel

1894

M. Gaulin de Villaine, École de cavalerie
(breveté).

Chefs d'escadrons proposés et classés pour
le grade de lieutenant-colonel

1894

M. Marette de la Garenue, École de cavalerie.

M. Carbonnel de Canisy, École de cavalerie.

Capitaines proposés et classés pour le grade de chefs d'escadrons

1893

M. Perrot (R.), École de cavalerie.

M. du Garreau de la Méchenie, École de cavalerie (breveté).

1894

M. Claret, École de cavalerie.

M. Thierry d'Argenlieu, École de cavalerie.

M. Déan de Guigné, École de cavalerie.

M. de Dampierre, École de cavalerie.

Lieutenants proposés et classés pour le grade de capitaine

1893

M. Guise, École de cavalerie.

1894

M. Bastien, École de cavalerie.

SAUMUR

Le Cercle de Commerce vient de faire distribuer 50 fr. à chacun des deux Bureaux de bienfaisance de la ville, et a voté 50 fr. pour le vaccin contre le croup.

** Pessimisme

Le premier jour de l'année a été terné à Saumur. Peu d'allants et venants. Peu de « bonnes années ».

Décidément cette tradition s'use, comme bien d'autre. Après tout, à part les épiciers et confiseurs, personne, dans son for intérieur, ne s'en plaindra. Est-il bien nécessaire de se voir décerner, périodiquement, un certificat de vieillesse ; de s'entendre dire, chaque année : tu dois prendre les ans tout du long, sans pause sans avertissement : l'on se sent moins vieillard.

Que de gens pour lesquels ce jour est plus que fastidieux, et qui n'osent le dire?...

Et puisque de souhaits hypocrites, que de baisers de Judas évités ! Ceux qui s'aiment, qui s'estiment, ont-ils besoin d'un jour fixe pour se le dire ?

Le premier de l'an s'en va. Tant mieux !

Nous plaindrons que les enfants !

** Imprudence

Hier matin, vers onze heures, une personne lança, d'intérieur du débit de M. M..., rue Dacier, une boîte de conserves, qui atteignit à la figure la femme d'un employé des postes. Celle-ci blessée et perdant beaucoup de sang, faillit tomber en syncope. Elle reçut les premiers soins chez M. Closier, pharmacien.

Procès-verbal a été dressé.

Son tout réserves pour le détail, en maintenant exactitude du fond.

GUET-APENS, PETITE RUE ST-NICOLAS

De personnes, dignes de créance, nous rappellent que, la nuit dernière, dans une maison familiale de la petite rue Saint-Nicolas, un homme a été outrageusement battu,

L'ALCYONE

Par Pierre Maël

XII

La rade de Tamatave s'ouvre en un demi-cercle si vaste que les promontoires qui la limitent, vus du large, ne paraissent pas se détacher du reste de la côte. L'aspect de cette terre de Madagascar est à la fois séduisante et sinistre. « Tanni Bé », la grande Terre, comme la nomment les Malgaches, borne l'horizon d'une ligne continue. Des sommets dentelés cette ligne. On les aperçoit d'une couleur de brique cuite, brûlés par le soleil, dépouillés d'arbres. Mais au-dessous et par terrasses successives s'étagent les forêts vierges qui montent du rivage vers le cœur de l'île. Elles forment un épais rideau d'un vert sombre, et cette végétation puissante vient jusque dans la mer plonger les racines noueuses et surélevées de ses palétuviers, arbres étranges que les nègres nomment à juste titre « arbres à fièvres », de ses cocotiers, de ses palmiers de toutes fa-

milles, de ses bananiers et de ses mangniers gigantesques.

C'est sur les hauteurs plus sèches et pourvues d'un climat plus tempéré qu'habitent les conquérants Hovas, race asiatique, belliqueuse et féroce, implantée là par la force. Dans la plaine, marécageuse et malsaine, grouillent les penplades vaincues des Betsimitsaraks et des Sakalaves. Tout le plateau d'Emirne, qui domine le centre de l'île, est possédé par les Hovas.

Sous l'ardent soleil de juillet, la côte, entre l'humidité des bas-fonds et la chaleur du ciel, est d'une fécondité prodigieuse ; mais, les miasmes qui l'empoisonnent en font le séjour de toutes les maladies. La mer n'a pas les teintes vertes des régions plus tempérées. Sauf le matin et le soir, elle ne répond pas à l'intense azur du firmament. Elle ressemble à un immense bloc de plomb fondu.

En outre, la côte n'est pas sûre. Peu abritée, elle n'offre point de refuge aux navires. Les cyclones y déchaînent toute leur furie, et, sauf les petites criques où les pirogues et les « boutres » parviennent à se cacher sous le feuillage des palétuviers, il n'est pas de port suffisant pour les vaisseaux d'un fort tonnage.

Ceux-ci n'ont qu'une ressource quand la tempête éclate : gagner le large, s'ils veulent éviter d'être jetés à la côte.

Ce n'est pas tout. D'explicables courants prennent brusquement naissance et engendrent de fort dangereux tourbillons, auxquels les grands navires peuvent seuls échapper. Par bonheur, la marche des cyclones est régulière et uniforme et leur approche annoncée par des signes avant-coureurs.

Quand on prend pied sur la terre ferme, des surprises attendent le voyageur. Cette population nègre, faite au joy, à la vexation continuelle se montre trop volontiers servile et lâche. Empressés à demander le secours de la France, les Sakalaves ne le sont pas autant à seconder l'effort généreux de leurs protecteurs. A première vue, on s'aperçoit qu'on a affaire à ce peuple fatigué et mou, relâché par un fardeau séculaire, et dont la grande douceur n'est peut-être que le fruit d'un manque de virilité. — Nul souci du progrès, même en ce qui peut améliorer les conditions de leur misérable existence ; — « a fortiori », aucun goût pour les arts de la vie policée. En cela, comme en bien d'autres choses, ils diffèrent considérablement de leurs conquérants Hovas, aussi

intelligents que braves, et auxquels il ne manque qu'une direction énergique pour les faire rentrer résolument dans la voie de la civilisation.

Et pourtant, dans ces dernières années, les Sakalaves, sans rien modifier à leurs habitudes ont opposé aux Hovas une longue et opiniâtre résistance.

Ah bien, de quels arts peut avoir besoin une terre aussi merveilleusement pourvue par la nature ? — Quels monuments pourraient le dispenser à ses paysages grandioses, à ses arabesques ? — C'est le malheur du séjour, néanmoins, qui rend ses régions magnifiques en quelque sorte inhabitables pour les Européens surtout, et, à considérer l'effort prodigieux qu'il faut accomplir là l'industrie humaine, les existences innombrables qu'il y faut sacrifier, on se demande si, vraiment, le progrès a quelque chose à gagner à la conquête de ce sol que les fièvres pernicieuses dépeuplent, et que les convoitises de races hostiles se disputent cependant.

La flotte française était venue s'assembler sur ce point, de diverses stations. Après la « Flotte », la côte verra apparaître, simultanément ou isolément, des avisos, des transports,

dépouillé de son argent, jeté dans la rue et que, enfin, il a été, par suite de la gravité de son état, conduit par les agents de police à l'hôpital.

2^e GUET-APENS, PLACE DU CHARDONNET

Dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier, vers 1 heure du matin, des soldats, un fantassin et un cavalier, rencontrant un garçon boulanger en état d'ivresse, entraînèrent ce jeune homme place du Chardonnet et, après l'avoir roué de coups, lui enlevèrent une somme de 40 fr. — le plaignant dit 60 fr. — Les gardes de planton de l'École accoururent aux cris du boulanger et arrêtrèrent les deux agresseurs. On les enferma, en attendant l'heure de les déferer à l'autorité militaire, et l'un des coupables parvint à s'échapper. Son évocation constatée, on le rechercha et on le trouva au *Boudin-Sec*, rue de la Visitation.

Il paraît — nous renouvelons ici les réserves les plus absolues — que l'un des coupables aurait avoué que si la victime n'avait donné son argent, il l'aurait étraoquée.

Promotions dans l'enseignement

Sont désignés pour une promotion de classe qui deviendra définitive après le vote du budget par le Parlement :

Collège de Saumur. — M. Gayot, professeur. — M^{me} Valtaire, professeuse.

Collège de jeunes filles de Saumur. — M^{lle} Guiraldi, professeuse.

MONTREUIL-BELLAY

Service funèbre de M. Jean de Grandmaison.

Nous sommes priés de prévenir les amis de M. de Grandmaison qu'un service sera célébré, à Montreuil-Bellay, vendredi 4 janvier, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de son frère, Jean de Grandmaison, décédé à Hong-Kong (Chine).

Les personnes qui n'auraient pas été averties par lettres sont priées de considérer le présent avis comme une invitation.

ANGERS

Nomination de l'abbé Pasquier

Le Souverain-Pontife vient de nommer pèlat de sa maison M. l'abbé Pasquier, recteur de l'Institut catholique d'Angers.

Nomination

M. René de Place, capitaine breveté au 2^e cuirassiers, récemment sorti de l'École de guerre, est placé comme stagiaire à l'état-major général de l'armée.

des canonnières. Le vaillant amiral Pierrey mourra, moins des influences d'un climat dévorant, que de la douleur d'un désaveu infligé par la faute d'un ministre des affaires étrangères maladroite. Avec lui, avant, après, tomberont des marins et des soldats, des religieuses aux blanches cornettes, et le cimetièr de la côte se remplira de cadavres français.

Des singes, des serpents, des fauves, des oiseaux de la plus nombreuse variété hantent ces rives verdoyantes. Là aussi, la nuit, sous le couvert des branches drues, le vampire voit pour surprendre les oiseaux endormis, d'autres disent pour sucer le sang des agneaux des veaux et même des hommes. Ce sont de vesperillons au museau de fouine surmonté d'un appendice charnu qui les a fait surnommer « nasicas », d'autres que la dimension de leurs cartilages auditifs fait appeler « oreillards », enfin d'énormes roussettes, ainsi dénommées de la couleur de leur pelage, bêtes redoutables et d'un hideux aspect, qui n'attaquent point l'homme, mais le mordent fort bien en cas de provocation.

A l'intérieur, n'étaient les excursions des Horvas et de la perfidie des commerçants arabes venus de Zanzibar, des Seychelles, des Comores

Un suicide

Le *Commerce de Sablé* raconte ainsi le suicide de M. Coignard, qui fut substitué à Angers :

« Jeudi matin, à huit heures, M. Coignard, propriétaire à Villeneuve, a été trouvé mort dans le bois de sa propriété, à quelques cents mètres de l'habitation.

« La veille au soir, la famille était inquiète de ne pas avoir vu rentrer dîner M. Coignard. Dès le soir, des recherches eurent lieu, mais inutilement, autour du château.

« Le lendemain matin elles furent reprises de bonne heure, et, à huit heures, le sieur Picard, domestique, appelé par les aboiements du petit chien de son maître, trouva M. Coignard étendu, la face contre terre, sur le talus du bois de Villeneuve. Il n'y avait plus qu'un cadavre. Le crâne avait été traversé par une balle pénétrée par la tempe droite. M. Coignard tenait encore à la main un revolver.

« Ancien magistrat, M. Coignard avait été maire de Sablé en 1878. Il en avait occupé les fonctions pendant une année. Depuis cette époque, il vivait retiré à la propriété de Villeneuve. »

Autre suicide

Le sieur Loulier, Jean, cultivateur, âgé de 82 ans, demeurant au village de Biény, commune de Dercé, près Loudun, était torturé depuis longtemps par un asthme. Le malheureux absorba une certaine quantité de sulfate de cuivre. Il ne tarda pas à éprouver d'effroyables tortures ; ses gémissements attirèrent une voisine, la femme Etienne, qui s'empressa de lui prodiguer ses soins.

Tout fut inutile, le pauvre homme expira après une agonie atroce.

État Civil de Saumur

NAISSANCES

Le 30 décembre. — Madeleine-Constance Landreau, rue du Collège; — Marcel-Henri Berthonneau, rue de l'Île-Neuve, 4.

Le 31. — Louise Valentine Gourbil, à l'Hospice; — Geneviève-Augustine-Marie Canard, route de Rouen, 48.

DÉCÈS

Le 30 décembre. — Marie Maréchal, veuve Jean Poisson, journalière, 79 ans 1/2, rue de la Visitation, 62.

BELLE JARDINIÈRE

26-28, Rue d'Orléans, SAUMUR

Vêtements confectionnés et sur mesure pour Hommes et Enfants.

PRIME ARTISTIQUE ET GRATUITE offerte à ses Clients par la Belle Jardinière consistant en un PORTRAIT peint à l'huile sur panneau bois, exécuté d'après une photographie modèle.

et même du continent africain, l'élève du bétail suffirait non-seulement à nourrir mais à enrichir les colons. L'île contient, en effet, de nombreux moutons à la chair savoureuse, quoique un peu grasse, des porcs de très belle qualité, des bœufs aux cornes droites et aiguës, au dos surmonté d'une bosse, analogues, quoique plus grands, à leurs congénères de l'Inde. Les oiseaux de basse-cour et le gibier abondent à Madagascar. Parmi les premiers figurent les paons, les hockos, les dimtons, des races superbes de gallinacés plus connus des blancs, des faisans, des perdrix et des caillies à l'état de domesticité. Il n'est pas jusqu'aux perroquets, aras, kakatoès, perruches, qui ne puissent fournir un régal très acceptable par n'importe qui, et à plus forte raison par des marins si souvent privés de viande fraîche.

Tel était le séjour que Borsand avait déjà vu, et qu'il devait revoir, mais qu'il venait de quitter cette appréhension qu'Hira ne le rencontrerait pas au moment de son arrivée.

Hélas ! Cette appréhension n'était que trop fondée.

(A suivre.)

AUX AMATEURS DE BONS PARFUMS

Redisons une fois, pour ne pas l'oublier, Car ce point capital a beaucoup d'importance : Le savon du Congo, le plus exquis de France, Porte sur chaque pain le nom Victor Vaissier.

Savonnerie du Congo, Victor Vaissier, Paris.

Un grand nombre de refroidissements et de maux se guériraient rapidement en se soignant à temps. Il suffit dans la plupart des cas de prendre le matin ou le soir une cuillerée à café de Tisane Dussolin.

La Pasteurisation du Sol

Extrait du *Figaro* :

De toutes les industries humaines, l'agriculture est sans contredit la plus ancienne et la plus essentielle. C'est aussi la seule qui soit effectivement créatrice, la seule qui multiplie la matière première, la seule qui rende plus qu'elle n'a reçu.

D'autre part, à la différence de l'industrie proprement dite, elle n'emploie que des forces gratuites, puisque la collaboration des agents naturels ne lui coûte rien ou presque rien.

Comment donc et pourquoi, en vertu de quelle lamentable anomalie, se fait-il que, de toutes les industries, l'agriculture soit encore, à la fin de ce siècle qui a vu éclore tant de miracles, la plus aléatoire et la moins avancée.

Aujourd'hui, en effet, comme aux temps ténébreux et tragiques de la préhistoire, l'homme est encore en guerre permanente avec les bêtes. La seule différence, c'est que ses ennemis sont de plus faible taille qu'autrefois. En vérité, je

C'est que si l'agriculture a ses avantages particuliers, elle a aussi ses inconvénients et ses aléas, qui n'appartiennent qu'à elle. Nulle entreprise n'est exposée à des risques aussi nombreux ni aussi graves. Une fois la terre préparée et la semence enfouie, le cultivateur n'a plus qu'à se croiser les bras et à attendre, à la merci d'une foule de hasards qu'il peut prévoir, à la rigueur — mais qu'il est à peu près impuissant à prévenir ou à corriger. Ce n'est, en effet, que dans une mesure insignifiante qu'il commande aux forces naturelles de qui dépend son sort — aux fantaisies des saisons, aux intempéries du ciel, aux orages, à la grêle, à la pluie, à la sécheresse — toute une kyrielle d'inéluctables fléaux.

Même quand, de ce chef, la fortune l'a favorisé, quand la récolte, admirablement venue, s'annonce plantureuse et superbe, il n'a pas le droit de chanter victoire. Il faut encore qu'il se défende sans lâcher contre les innombrables ennemis, de toute taille et de toute forme, qui le guettent, *quarentes quid devorent*, toujours prêts (c'est le cas de le dire) à lui manger sa richesse en herbe, ou en épi.

Vous le dis, toute sa vie n'est qu'une longue et furieuse bataille contre les légions de petites bêtes en train de menacer sans cesse sa nourriture, son travail, son repos et son bien.

Hannetons, vers blancs, rouges ou gris, sauterelles d'Égypte et lapins d'Australie, pucerons, chenilles, moustiques, termites, charançons, limaces, alaises, rats, mulots, etc., — autant de bestioles dévorantes, non moins meurtrières que les pires fauves, que les requins, les tigres et les loups, et qui auraient tôt fait, si l'homme ne se défendait pas, de transformer la terre en un vaste désert aride et désolé, où toute civilisation ne tarderait pas à devenir impossible.

Songez plutôt à ce qu'un méchant insecte comme le phylloxéra a coûté à l'Europe viticole !

Par exemple, ce n'est pas une mince ni une commode besogne que de se défendre efficacement contre ces nuées de parasites variés. « Ils sont trop ! » — comme disait le grognard de Waterloo en voyant arriver Blücher à la place de Grouchy...

C'est en vain qu'on a essayé de tout, et même d'autre chose, jusques et y compris le procédé paradoxal qui consiste à ensementer l'épidémie à la ronde et à créer de toutes pièces la peste des lapins, le typhus des campagnols et le choléra des hannetons : ce qui ne laissait pas d'être plutôt scabreux.

L'idéal serait apparemment de rendre le sol lui-même inhabitable ou meurtrier pour l'ennemi, de le « pasteuriser », en quelque sorte (le mot n'est peut-être pas tout à fait exact, mais il est suggestif), en mélangeant à la

glèbe, ou à la fumure, telles ou telles substances de nature à créer au-dessus et autour du champ une atmosphère d'horreur qui effarouche ou tue sans merci vers, insectes ou rongeurs.

J'expliquais l'autre jour, à cette place (Cf. *Figaro* du 7 décembre 1894), comme quoi ni les engrais chimiques, ni le fumier, ni l'humus ne possédaient « en soi » cette tutélaire vertu. Mais à quoi servirait la science si elle ne savait remédier aux défauts de la nature ?

C'est ce que se sont dit les ingénieurs agronomes auxquels nous devons le « terreau normal ».

À côté de leur humus artificiel, dont j'ai déjà constaté les propriétés ameublissantes, hygro-métriques, fertilisantes et nitrificatrices, ceux-là ont imaginé de composer une autre variété de terreau, facilement incorporable au premier, mais spécialement combiné en vue de l'extermination de la vermine, auquel on a donné le nom pittoresque et significatif d'*occidine*.

(A suivre.)

BREVETÉ S. G. D. G. HERNIES MÉDAILLE D'OR DIPLÔME D'HONNEUR La dernière et la plus importante découverte scientifique

Que de boniments la réclame n'a-t-elle pas suscités pour faire croire à l'excellence de tels ou tels produits, à la supériorité de telle ou telle méthode de traitement sur la méthode concurrente ? Aussi, le public devenu sceptique avec raison demande-t-il des actes ou plutôt des œuvres au lieu de vaines paroles. C'est pour cela que nous engageons les personnes à venir voir de leurs yeux le nouveau bandage breveté S. G. D. G. dû aux patientes recherches, aux laborieuses études scientifiques et à la longue expérience pratique de l'éminent spécialiste herulier M. J. GLASER, du Rainey-Paris, qui a su résoudre ce problème, insoluble jusqu'à lui : la guérison de la Hernie, la plus dangereuse de toutes les infirmités qui atteignent l'humanité.

La nouvelle invention de M. J. GLASER consiste en une ceinture sans ressort d'acier ni élastique, ni poche de suspension et souvent sans pelote, elle se porte nuit et jour sans gêne et ne peut se déplacer quels que soient les mouvements du corps. La hernie étant ainsi maintenue, les muscles de l'anneau se resserrent et le mal est appelé à disparaître surtout chez les sujets vigoureux. Tels sont les avantages de la ceinture GLASER. Nous dirons simplement à nos lecteurs de ne pas confondre un homme de science qui a sacrifié la moitié de son existence pour étudier cette spécialité avec des prétendus guérisseurs n'ayant aucune connaissance scientifique.

M. GLASER, ayant quitté le Rainey, s'est installé dans sa propriété à Héricourt (Haute-Saône), secondé par messieurs ses collaborateurs ; il est à consulter dans les principales villes de France ; il soignera également les cas très graves chez lui.

M. GLASER a déjà rendu d'immenses services à l'humanité, il en rendra encore de plus grands à l'avenir et il vient le prouver avec éclat ; aussi engageons-nous vivement nos lecteurs intéressés à profiter de son passage en allant le consulter à SAUMUR, le 5 janvier, Hôtel de Londres ; à ANGERS, le 6, Hôtel du Cheval Blanc.

Envoyer 60 centimes pour recevoir la brochure. M. GLASER, membre correspondant de l'Académie parisienne des inventeurs.

N.-B. — Maisons à Troyes, à Mulhouse et à Dijon.

LIBRAIRIE JAVAUD

Saumur, 3, rue St-Jean

MAGASINS D'ÉTRENNES

Grand Choix d'Objets d'Art et de Fantaisie en faïence, porcelaine, Maroquinerie et Tabletterie.

Articles de Chine et du Japon

Assortiments des BEAUX OUVRAGES parus des premiers Éditeurs de Paris, ainsi qu'un choix de PAROISSIENS, de MISSELS de Luxe et d'OBJETS DE PIÉTÉ.

Jolie collection pour CHRISTMAS, ainsi que de GRAVURES pour Étrennes. — Belle PAPIETERIE DE LUXE et FOURNITURES DE BUREAUX.

M. JAVAUD engage les habitants de Saumur à venir visiter ses Magasins où ils trouveront tous ces articles à un prix d'un bon marché exceptionnel.

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,

N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1^{er} au 15 de chaque mois.

Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

Le Gérant, L. DELAUNAY

Ne demandez chez votre Epicier que du



TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles.

Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

EPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEU, 28, Rue Saint-Jean, Saumur

ARTICLES pour NOEL
Fantaïses, Sucre Conserve, Sabots Guillochés, Arbres de Noël, etc., etc.
Fâtes de Foies gras truffés, depuis 1 fr. 75 la terrine.

VINS FINS. — Champagne. Grands
Mousseux, Liqueurs de marque.
DESSERT
PATISSERIE

1895

ÉTRENNES
Des Calendriers sont offerts à tout Acheteur

1895

HAUTE NOUVEAUTÉ

Pour Etrennes

Boites, Coffrets riches, Vannerie fine, Sacs satin, Porcelain ;
de luxe, Confiserie, Marrons glacés, Bonbons de chocolat, Fruits glacés.

NOTA. — Tous nos Bonbons sont de qualité extra. — Les Sacs ne portent aucun nom,
sont très coquets, et ne sont pas facturés.

MAISON DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Etudes de M^e ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M^e BEAU-REPAIRE.
Et de M^e LECOMTE, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).

VENTE

Aux enchères publiques
SUR LICITATION

Au plus offrant et dernier enchérisseur
EN 8 LOTS, DE

DEUX MAISONS

Et leurs Dépendances
ET
Diverses parcelles de Terre et Vigne

Situées commune de Brézé
(Maine-et-Loire).

L'ADJUDICATION aura lieu le
Dimanche 20 Janvier 1895, à
une heure du soir, en l'étude et
par le ministère de M^e LE-
COMTE, notaire à Brézé
(Maine-et-Loire).

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les parties ci-après nommées, par le Tribunal civil de Saumur, le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze ;

Et à la requête de Mademoiselle Catherine Bennerit, sans profession, demeurant à Brie (Deux-Sèvres) ;

Ayant pour avoué M^e ANDRÉ POPIN, demeurant à Saumur, 8, rue Cendrière, lequel se constitue et occupe pour elle sur la présente poursuite de vente et ses suites ;

En présence ou eux dûment appelés de :

1. M. Jean Bellamy, propriétaire à Bizay, commune d'Épiéds (Maine-et-Loire) ;

2. Madame Célestine Bellamy, épouse de M. Traby, marchand-fermant, et de ce de nier pour l'assister et autoriser, demeurant ensemble à Bizay, commune d'Épiéds (Maine-et-Loire) ;

3. M. Prosper Bellamy, cultivateur, demeurant à Bizay, commune d'Épiéds (Maine-et-Loire) ;

4. Auguste Diard, jardinier, demeurant à Montreuil-Bellay, au nom et comme administrateur ad hoc du mineur Daniel Bellamy, issu du second mariage de Jean Bellamy, cultivateur à Bizay, commune d'Épiéds (Maine-et-Loire), avec Joséphine Diard ;

Ayant pour avoué constitué M^e LE RAY, demeurant à Saumur, rue du Marché-Noir, Il sera procédé, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, à la vente aux enchères publiques des biens ci-après désignés.

DÉSIGNATION

Commune de Brézé, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire)

PREMIER LOT

Une maison, située à la Providence, commune de Brézé, comprenant une grande chambre séparée en deux par une cloison en bois, cabinet devant, grenier sur le tout auquel on accède au moyen d'une échelle donnant dans une ouverture située au-dessus de la porte d'entrée de la maison ; un petit jardin, cave creusée en roc à laquelle conduit une courdoire commune, puits commun adossé au pignon de la maison, cour et passage commun.

Le tout formé un ensemble joignant au nord un chemin, au sud Victor, à l'est Mademoiselle Moreau et à l'ouest M. Renault.

Mise à prix 500 fr.

DEUXIÈME LOT

1. Une maison, située au Puits-Bertin, commune de Brézé, composée de trois chambres basses dont deux à feu, grenier au-dessus, cour, chambre au fond de la cour, servant d'atelier, jardin d'environ deux ares dix centiares, petite écurie, puits dans les caves, pressoir, caves sous la maison, communauté à un puits à eau situé à droite en descendant la courdoire des sieurs Boulin et Boucher, droit de passage dans ladite courdoire pour exercer ce droit de passage.

Le tout en un tenant joint au nord Madame veuve Riou et héritiers Larnac, au midi Boulin, au levant la route numéro 50 de Saumur à Loudun, au couchant veuve Lemonier et héritiers Larnac.

Ce dernier immeuble est loué pour neuf

ans à partir du neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-huit, moyennant un prix de loyer annuel de cent francs à M. Hioring, s'arrêter à Brézé, aux termes d'un bail reçu par M^e Lecomte, notaire à Brézé, le trois décembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

2. Quatre ares quarante centiares de terre et vigne, au Terrage, commune de Brézé, joignant au nord Pierre Gautier, au sud Madame Lemonier, à l'est la maison article 2 ci-dessus, à l'ouest M. Moreau.

Mise à prix 1,500 fr.

TROISIÈME LOT

Huit ares vingt-cinq centiares de vigne, aux Hubaudières, commune de Brézé, joint au levant Madame Guibert, au nord Genty, au couchant Savary, au midi un chemin.

Mise à prix 50 fr.

QUATRIÈME LOT

Onze ares de vigne, au Terrage, commune de Brézé, joint au levant Guibert ou représentant, au nord Madame Dion, au midi Charles et autres, droit de passage à pied par la porte de M. Guibert pour l'exploitation de cette parcelle.

Mise à prix 200 fr.

CINQUIÈME LOT

Quarante ares huit centiares de terre, au Chiollay, commune de Brézé, joignant au nord un chemin, au sud Esnault, à l'ouest Victor.

Mise à prix 500 fr.

SIXIÈME LOT

Quatorze ares trente-six centiares de terre, au Champ-Picard, commune de Brézé, joignant au nord Evillard, au sud M. Drouart, à l'est M. Moreau, à l'ouest un chemin.

Mise à prix 200 fr.

SEPTIÈME LOT

Trois ares quatre-vingt-cinq centiares de vigne, au Champ-Picard, commune de Brézé, joint au nord André, au sud Liégeois, à l'est un chemin.

Mise à prix 50 fr.

HUITIÈME LOT

1^o Trois ares quatre-vingt-douze centiares de vigne, en l'ante-Parée, commune de Brézé, joint au nord M. Couscher, au sud M. Volland, à l'ouest un chemin.

2^o Environ dix centiares de terre, creusée sous Tiron, commune de Brézé, joignant la ligne du chemin de fer de Paris-Bordeaux.

Mise à prix 15 fr.

Total des mises à prix 3,015 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

1^o A M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, poursuivant la vente ;

2^o A M^e LE RAY, avoué à Saumur, rue du Marché-Noir ;

3^o A M^e LECOMTE, notaire à Brézé, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Dressé par l'avoué poursuivant soussigné.

Saumur, le trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

ANDRÉ POPIN.

Enregistré à Saumur, le décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, 1^o, 2^o, 3^o. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : DAUPHIN.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON

A Saumur, rue du Portail-Louis, 45, occupée par M^{me} Guignard.

BUREAU DE PLACEMENT

M^{me} SECHET

FRUITIÈRE

Rue Saint-Jean, 39, Saumur,
Se charge de placer domestiques, cuisinières, femmes de chambre, valets de chambre, cochers, etc.

Etude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

A VENDRE

A L'AMIABLE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES :

1^o Une PETITE PROPRIÉTÉ, située au Pont-Grisson, commune de Vivy, sur le bord de la route de Saumur à Vivy, comprenant : maisons de maître et de fermier, et environ 3 hectares 13 ares 50 centiares ;

2^o Une CLOSERIE, située au Bois-de-Mont, commune de Vivy, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et terres dans le venant, le tout contenant ensemble 1 hectare 4 ares 50 centiares ;

3^o Un PRÉ, situé dans la prairie des Souchais, commune d'Allunnes, contenant 49 ares 50 centiares ;

4^o PRÉ-ALLOU, situé dans la commune de Vivy, contenant 77 ares ;

5^o LANDE-AUX-AIRES, à la Baraudière, commune de la Breille, contenant 3 hectares 65 ares.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

A VENDRE

UN ANE AVEC SES HARNAIS

S'adresser à M. CHARPENTIER, à la Martinière, près Allonnes.

La Nationale

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie et sur la Vie.

Assurances : Vie entière, Mixtes, Termes fixes
Rentes Viagères

S'adresser à M. H. CESBRON, agent général, 9, rue de l'Ancienne-Mesagerie.

VIN du D^r YVON

Tonique et Reconstituant

A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, préparé au vin d'Espagne.

Prix de la bouteille : 3 fr.

PHARMACIE NORMANDINE

G. DESCHAMPS

Rue Saint-Jean, SAUMUR.

UNE VEUVE de 35 ans, sachant bien coudre et repasser le linge plat, demande des journées ou une place.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME demande une place de comptable ou donnerait des leçons de latin, de français et de dessin.

ON DEMANDE un jeune garçon de 13 à 14 ans. Donner bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE Vieux Journaux

S'adresser au bureau du journal.

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine

A. BOURDOIS, TRAITEUR

20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR

Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc.

Fournitures complètes pour Déjeuners, Panch, Diners

Pour la Ville et Campagne

Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson
Pâtés et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg

ACTUELLEMENT

Exposition des Nouveautés pour Noël et le Jour de l'An

Ancienne Maison G. FISCHER

PILLET-BERSOULLÉ, Successeur

Place de la Bilange, SAUMUR

Pianos d'occasion garantis, depuis 250 f.
Occasion unique, 1/4 queue Henri Herz, garanti 10 ans, 350 f.

Grand choix de Partitions et de Volumes pour Etrennes

Partitions bijou sur les meilleurs Opéras et Opéras-Comiques
Violons — Clairons et Tambours. — Petite taille pour jouets d'enfants.

ÉTRENNES 1895

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT FILS

Exposition des dernières créations

De Coffrets Bonbonnières laque, porcelaine, Vannerie fine, Cartonnages de luxe sans adresse, Bonbons de chocolats, Fondants, Dragées, Pralines, Marrons glacés et Fruits confits.

NOTA. — Tous ces produits proviennent des Fabriques réputées pour vendre ce qu'il y a de meilleur. Bon marché sans précédent.

ARTICLES POUR ARBRES DE NOEL

Crèches, Jésus, Rois Mages, Bâches, Sabots en chocolat et en sucre, Grande variété d'Objets de Fantaisie.

Un Billet de Tombola à tout acheteur de Bonbons ou Liqueurs, donnant droit à gagner : 1^{er} lot, une magnifique BUPEE mécanique, avec boîte à musique ; 2^e lot, un LAPIV mécanique ; 3^e lot, un CORBEILLE produits du pays.

Vins Mousseux, Liqueurs ordinaires et grandes marques, Biscuits variés, Pâtés de foies gras Henry, de Strasbourg ; Hafner, Deschandliers, de Ruffec.

ÉPICERIE NOUVELLE

EXPOSITION

d'Articles Jour de Noël et Jour de l'An, Confiserie, Champagnes

LIQUEURS DE MARQUES

Fondants fins, le 1/2 kilo, depuis 1 fr. 20

Pralines, — — — — — 0 — 90

Pâtés de foies gras Deschandliers, depuis 1 — 65

CADEAUX : Il est offert un billet de Tombola à tout acheteur de UN FRANC de Confiserie ou Liqueurs.

GROS LOT : Une superbe POUPEE mécanique.

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| 1. lot. Un objet d'Étrennes. | 10. lot. Un litre Elixir. |
| 2. - U e terrine foies gras. | 11. - Un litre Meunier. |
| 3. - Une bouteille exquis Guignole | 12. - Un sac chocolat surfin. |
| 4. - Une boîte boudoir. | 13. - Un sucre de pommes. |
| 5. - Un sac marrons glacés. | 14. - Une bouteille Champagne. |
| 6. - Une caisse mandarines. | 15. - Un exquis Guignolet. |
| 7. - Une boîte biscuits Champagne | 16. - Un litre d'eau-de-vie de marc. |
| 8. - Une bouteille vin de Turquie | 17. - Un sac fondants surfin. |
| 9. - Une boîte Madeleines de Comberg. | 18. - Un litre liqueur. |

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

Saumur, imprimerie Paul Godet.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1895

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.